RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm
La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-394

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

Article 1 : Les conditions prévalant à la création de l'unité Ad Hoc UA 20 n'étant pas réunies au 1er septembre 2025, la décision de nomination de Madame Géraldine RAUCHS est rapportée.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er septembre 2025.
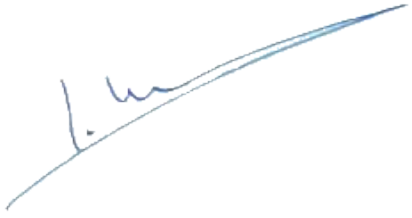
Didier SAMUEL